

La Biographie -La Biographie des
vénérables Compagnes-Les Mères des croyants-
Madame Aïcha-Leçon (2-5) : L'hégire du
prophète et la décision de Aïcha De le rejoindre
après l'hégire.

Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très
Miséricordieux

Une question qui pourrait se poser :

Nous abordons le onzième exposé relatif à la vie des honorables compagnones du prophète, Dieu soit satisfait d'elles. Nous allons nous intéresser à la partie relative à ses épouses, principalement la troisième, en l'occurrence Aïcha, fille de Abou-Bakr-Assiddiq, Dieu soit satisfait d'eux.

On pourrait se poser la question suivante concernant la très grande différence d'âge entre Aïcha et le prophète, paix et bénédictions sur lui. Comment a-t-il pu

épouser une femme de l'âge de sa mère, puis une enfant de l'âge de sa fille ? Il faut savoir qu'en islam, les questions qui n'ont pas été tranchées par la doctrine sont soumises aux règles traditionnelles inspirées des coutumes locales.



Considérons l'exemple suivant : si de nos jours quelqu'un déclare : « j'ai mangé de la viande.

Qu'est-ce qu'il veut faire entendre par le terme 'viande' ? De l'agneau ou du bœuf, bien sûr ; parce que s'il avait mangé du poisson, il aurait précisé et

déclaré : « j'ai mangé du poisson. » Si maintenant un individu fait le serment de ne pas consommer de viande, peut-il consommer du poisson ? Bien sûr que si ; même si le poisson est considéré comme de la viande. C'est la coutume et l'usage qui veulent que le terme viande soit associé à de la chair d'agneau ou de bœuf, et non à du poisson. C'est ainsi que dans la religion musulmane, les questions qui n'ont pas été prévues ou tranchées par la loi tombent sous le coup des règles de l'usage et des coutumes locales des arabes.

Nous sommes en présence d'un sujet très riche en matière de sources du droit. C'est un domaine très vaste ; une des sources du droit se trouve être la coutume qui s'occupe de trancher les questions non prévues par la loi.

Si, lors du mariage du prophète paix et bénédictions sur lui, avec Aïcha il y avait eu quelque faute ou écart par rapport à la coutume des arabes qoreïchites de cette époque, nul doute que l'envoyé de Dieu aurait été blâmé pour cet événement. Or il n'en fut rien. Au contraire, il ressort que les coutumes de l'époque admettaient qu'un homme puisse prendre pour épouse une femme de l'âge de sa mère tout comme elles admettaient qu'il puisse s'unir à une femme

de l'âge de sa fille. Nous allons voir que cette particularité a permis à Aïcha de jouer par la suite un rôle majeur en matière de jurisprudence...

Quelques hommes de science ont reconnu que le quart de la législation islamique a été transmis par Aïcha, Dieu soit satisfait d'elle. Dire que le quart de la législation que nous connaissons du prophète a été rapporté par elle sous formes de traditions orales



n'est pas une mince affaire. Il est certain que l'épouse du prophète, la 'mère des croyants', a joué un rôle de premier plan dans la mission prophétique de son époux, notamment auprès de la gent féminine. En effet, à l'instar de la gent masculine, les musulmanes ont été nombreuses à poser des questions au prophète, questions sur des sujets les concernant particulièrement. Il ne pouvait y avoir de personne plus indiquée pour assurer cette tâche d'explication de la législation islamique aux femmes que l'épouse du prophète elle-même. C'est donc un rôle majeur qu'elle devait jouer à ses côtés dans la mission prophétique de Mohamed, paix et bénédictions sur lui.

Ces savants ont également déclaré : « on n'a pas trouvé de personne plus imprégnée des sens du contenu du Coran et des règles juridiques en matière du licite et de l'illicite que Aïcha. Et personne n'était plus versé dans les sujets aussi divers que les devoirs, la médecine, la poésie et la généalogie que Aïcha. » Malgré son jeune âge, elle bénéficiait de dons extraordinaires en matière d'intelligence, de mémorisation, et de fidélité au prophète, paix et bénédictions sur lui.

Le lecteur doit se rendre à l'évidence et être convaincu que, compte tenu de la

mission qui les attendait et du rôle qu'elles devaient jouer auprès de leur époux, le choix même des épouses du prophète est un choix divin.

Il est donc certain que celui qui pense que le prophète, paix et bénédictions sur lui, a épousé une femme de l'âge de sa mère, puis une autre de l'âge de sa fille de façon délibérée, ne sait pas du tout qui est l'envoyé de Dieu. Il faut savoir que Mohamed, paix et bénédictions sur lui, est resté aux côtés de Khadidja qui avait l'âge de sa mère pendant un quart de siècle alors qu'il pouvait se marier aux plus belles filles de la Mecque. Il était bien au dessus et hors de portée de ce que pouvaient en penser les ennemis de l'Islam.

Il faut savoir que cette auguste femme, cette femme exceptionnelle, Aïcha, a rapporté de la bouche du prophète, paix et bénédictions sur lui, pas moins de deux mille deux cents dix traditions, qu'elle a appris par cœur le Coran, de la vie de son époux. Celui qui prétend donc qu'il y a une grande différence d'âge entre les deux époux ne sait pas que cette coutume était très répandue à l'époque du prophète ; et que s'il y avait un vice quelconque en la matière, les ennemis du prophète n'auraient jamais laissé passer l'occasion et en auraient fait une 'grosse affaire', un 'scandale', et un sujet de médisance.

Il faut savoir également que parmi les qualités de cette illustre épouse, malgré son très jeune âge, est le fait qu'elle connût un développement physique et mental très précoce. De nos jours, ce phénomène chez une femme est connu comme « un physique très développé » ; et l'important chez une femme réside dans sa carrure et non dans son âge. Dès son jeune âge, elle avait bénéficié de ce développement physique exceptionnel caractéristique chez les femmes arabes, et hérité d'une intelligence très fine, d'une grande lucidité et d'un sens de l'observation très aigu. Si elle avait un jeune âge, elle jouissait d'un esprit supérieur.

De nos jours, on apprend à l'université que l'individu dispose en fait de deux

âges : un âge mental, et un âge temporel ; ces deux âges peuvent ne pas coïncider et même être distincts de façon significative. On peut ainsi trouver un individu d'un âge temporel de dix ans, mais d'un âge mental de quinze années tout comme il peut y avoir un individu âgé temporellement de vingt ans, mais avec un âge mental de quinze ans. Il est courant que le développement mental de l'être humain n'aille pas de pair avec le développement physique, mais qu'il prenne un chemin qui lui est propre.

Voici les qualités de Madame Aïcha telle qu'elle a été décrite :

C'est le cas de Aïcha qui, malgré son jeune âge, a poussé très rapidement, et acquis un esprit très développé, une intelligence aigüe, et un grand sens de l'observation. Ainsi, si elle avait un jeune âge temporel, elle bénéficierait d'un grand âge mental, ce qui allait s'avérer très utile et très bénéfique pour la mission de la religion nouvelle.



Les ouvrages de traditions rapportent que l'envoyé de Dieu, paix et bénédictions sur lui, épousa une autre femme par la suite. Les coépouses de cette dernière lui conseillèrent : « Lorsque tu rencontreras le prophète, dis lui :

‘Je me réfugie auprès de Dieu contre Toi’. Effectivement, lorsqu’il se présenta à elle, elle lui répéta : ‘Je me réfugie auprès de Dieu contre Toi’. Et que lui répondit-il ?

« **Retourne chez les tiens.** »

(Tradition orale tirée du ‘Sahih’ de Boukhari, d’après Aïcha).
L'hégire du prophète et la décision de Aïcha De le rejoindre après l'hégire.

Il la renvoya tout simplement. Est-il concevable pour une épouse du prophète de faire preuve d'une telle perception des choses ? Une épouse du prophète est une femme chargée d'une mission de la part de son époux. Elle doit véhiculer une doctrine, une législation. C'est une tragédie que d'être l'épouse du prophète et d'être limitée intellectuellement à ce point. L'épouse du prophète est appelée à transmettre ses paroles, ses actes, ses décisions, ses révélations... Une épouse limitée intellectuellement pourrait facilement altérer les propos de l'envoyé de Dieu. C'est donc la manifestation d'une grande sagesse divine qui a fait que le Créateur a choisi et préparé pour son noble prophète cette épouse dénommée Aïcha, douée d'une grande rationalité, d'un esprit enflammé, intelligente, perspicace, très observatrice, et avec une mentalité irréprochable.

D'aucuns affirment que si Aïcha, Dieu soit satisfait d'elle, avait eu plus que le jeune âge qu'elle avait lorsqu'elle a épousé le prophète, paix et bénédictions sur lui, âge où un individu n'est préoccupé par aucun problème de la vie, fin prêt pour s'imprégner de savoir et de science, elle n'aurait pas bénéficié de cette prédisposition extraordinaire.

Le savoir est quelque chose de capital dans la vie d'un croyant ; et tout ce que déclare le prophète, paix et bénédictions sur lui, doit être fidèlement recueilli à la source, auprès de lui, puis transmis tel quel. C'est le principe même de la communication. Il apparaît que la meilleure personne à même de remplir cette mission se trouve être Aïcha, sa jeune épouse, Dieu soit satisfait d'elle. Ainsi, le croyant doit avoir l'intime conviction que Dieu Tout Puissant a sciemment, et en connaissance de cause, procédé au choix de la jeune Aïcha comme épouse du prophète.

Les propos des savants qui ont été rassemblés autour de cette

grande dame :

L'imam Azzouhri a déclaré à ce sujet :

« Si le savoir que possédait Aïcha venait à être comparé au savoir de toutes les mères des croyants ainsi que celui de toutes les femmes, le savoir de Aïcha aurait été bien meilleur. »

En vérité, ce qui défie l'entendement et ce qui attire l'attention dans ce contexte, c'est qu'une femme jouissait d'un très haut niveau de compréhension, de savoir et de jurisprudence. En général, la femme est considérée comme une femme tout à fait banale, par contre une jeune femme qui jouit d'un cerveau exceptionnel, d'une profonde capacité de perception, d'une fine compréhension, d'une aptitude de mémorisation extraordinaire, une telle femme est très exceptionnelle et elle est prédisposée à devenir l'épouse du prophète, paix et bénédictions sur lui.

'Ata'-Ibn-Abi-Raba'h affirme à ce sujet :

« Aïcha était la personne la plus instruite en matière de jurisprudence, la plus cultivée, et celle dont l'avis était le plus juste parmi les gens. »

Il est bien connu qu'un des avantages de la vie consiste à vivre aux côtés d'une personne intelligente, et que vivre aux côtés d'une personne intellectuellement très limitée constitue un vrai calvaire, et parfois, peu s'en faut qu'on sort de ses gonds en sa compagnie.



Je vous ai parlé une fois de l'imam Abou-Hanifa qui était en train de parler à un

auditoire sur la prière de l'aurore. Je vous disais que son pied lui faisait mal, et qu'entre lui et ses auditeurs existait une certaine simplicité dans le comportement. Aussi, loin de tout conformisme, et pour une raison justifiée, il tendait la jambe (attitude qui, en d'autres circonstances, est qualifiée de manque flagrant de savoir-vivre). Vous savez bien que personne, à aucun moment n'a remarqué que le prophète, paix et bénédictions sur lui, tendait ses jambes en présence de ses compagnons. - S'il y a une raison valable pour ce faire, c'est une autre question – Un homme de grande taille, aux épaules larges, d'aspect agréable, portant un long vêtement et un turban, entra et prit place parmi l'assistance du grand imam.

Abou-Hanifa pensait que c'était un grand savant ; en signe de respect envers l'inconnu, il ramena à lui sa jambe. Si entre lui et l'assistance qu'il connaissait un par un il n'y avait aucun conformisme, devant cet hôte étranger, il craignait qu'il lui fît une remarque par la suite. Lorsque l'imam termina son exposé, l'étranger lui posa la question suivante : « O grand imam, comment prier si le soleil se levait avant l'aurore ? » Il répondit : « Ce serait le moment pour Abou-Hanifa d'allonger sa jambe. »

Si un individu devait partager son existence avec un individu intellectuellement limité, parfois cela le mettrait hors de lui. C'est donc un grand privilège que d'avoir un entourage qui soit du même niveau intellectuel et qui comprenne sans difficultés.

C'est pour cela que je considère que c'est un immense bienfait de la part de Dieu Tout Puissant d'avoir opéré un choix de compagnons doués d'un si haut niveau de perspicacité, de fidélité, d'intelligence, d'affection, de sens du sacrifice, de sincérité. Ainsi, plus la position d'un individu est élevée auprès du Créateur, plus Il l'entoure de gens de même niveau que lui ; et plus cette position est élevée auprès du Créateur, plus Il entoure la personne de gens qui la

comprennent, qui comprennent au moindre geste les pensées les plus intimes, qui connaissent parfaitement sa valeur, et qui sont au courant de ses nobles objectifs.

De même, lorsque le Seigneur est en colère contre un individu, il l'entoure de gens qui ne connaissent ni sa valeur ni son mérite. C'est à ce propos qu'apparaît dans la tradition :

« Honorez celui qui fut puissant parmi les siens et qui ne l'est plus, celui qui était riche et qui est pauvre, et le savant perdu au milieu de l'ignorance.

»

Aïcha était donc la plus érudite, la plus savante, et la plus avisée ; ce qui fit dire à Abou-Moussa-Al-Ach'ari :

« A chaque fois qu'une question nous posait problème, nous avons recours à Aïcha qui nous en apportait la solution. »

Masrouq en a également dit :

« J'ai vu les vieux compagnons du prophète, paix et bénédictions sur lui, solliciter ses connaissances (celles de Aïcha) en matière de devoirs du musulman. »

Ouroua déclare à son tour :

« Je ne connais pas plus savant en matière de jurisprudence, de médecine, ou de poésie que Aïcha »

Abou-Azzanad en dit à son tour :

« Pour chaque événement qui survenait dans sa vie, elle composait un poème qu'elle récitait. »

Elle personnifiait ainsi la poétesse à la mémoire prodigieuse, à l'intelligence supérieure, à la perspicacité hors du commun qui a rapporté plus de deux mille

traditions orales de son époux prophète de Dieu.

Dans cette présentation, j'ai voulu vous faire part de la position privilégiée de Aïcha, la mère des croyants, l'élue de Dieu Tout Puissant pour son envoyé afin qu'elle soit son épouse, la gardienne de ses secrets et son porte-parole.

Quand est-ce que le prophète a eu un rapport avec Aïcha en tant qu'épouse ?

Vous savez tous que le prophète, paix et bénédictions sur lui, en a légalement fait son épouse à la Mecque avant son exil (hégire), puis a gagné Médine où il fut accueilli et entouré par les Ansar (habitants de Médine) qui brandissaient leurs épées. Et là, on peut imaginer la liesse des habitants de Médine. Le jour de l'arrivée du prophète dans leur ville était un jour de fête et de joie dans lequel ils manifestèrent leur bonheur d'accueillir le prophète comme jamais ils firent pour quiconque auparavant.

Vous avez tous sûrement assisté à des fêtes de mariage et à des fêtes de naissances durant lesquelles retentissaient les voix reprenant en chœur les couplets de la chanson « La pleine lune nous est apparue... » Chacun de vous a dû écouter cette chanson des centaines de fois, sinon plus.

Votre humble serviteur s'en rappelle une fois, lors de l'accomplissement d'un petit pèlerinage ; je m'étais arrêté devant la mosquée de Qouba' ; il y avait un emplacement au milieu duquel était érigée une stèle commémorative sur laquelle on pouvait lire: « la pleine lune nous est apparue. » C'est en effet dans cet endroit, dans la cour de la mosquée de Qouba', et cette dernière se situait à la sortie de la ville de Médine, que se réunirent les Ansar pour accueillir le prophète, paix et bénédictions sur lui, et pour entonner en chœur le célèbre refrain. Je vous assure que debout à cet endroit, j'avais l'impression d'entendre

pour la première fois ces paroles. A cet endroit même, elles ont un cachet spécial, un cachet indescriptible, parce que c'était à l'endroit même où les Ansar scrutaient l'horizon pour tenter d'apercevoir le prophète, paix et bénédictions sur lui. Lorsqu'enfin il parut, ils entonnèrent à l'unisson :

« La pleine lune nous est apparue... »

Dans les deux recueils de traditions connus comme les 'deux authentiques', Abou-Bakr qui accompagnait alors le prophète rapporte :

« Lorsque nous atteignîmes la ville, les gens sortirent à notre rencontre et emplirent les rues. Les cris des enfants et des serviteurs fusaient des maisons et des rues : « Dieu est grand ! L'envoyé de Dieu est arrivé ! Dieu est grand ! Mohamed est arrivé ! Dieu est grand ! L'envoyé de Dieu est arrivé ! »

Les Ansar marchaient autour de la chamelle du prophète, paix et bénédictions sur lui, se disputant la bride de l'animal pour s'imprégner de la présence de l'hôte illustre et marquer l'importance de l'événement de sa venue. A chaque fois qu'il passait devant la demeure d'un Ansar, on l'invitait à y entrer. Il répondait :

« Laisser la aller (sa chamelle). Elle obéit à un ordre. Je ne descendrai que là où Dieu voudra que je descende. »

(Tiré du kachf alkhafo, d'après Ibn-Azzoubayr).

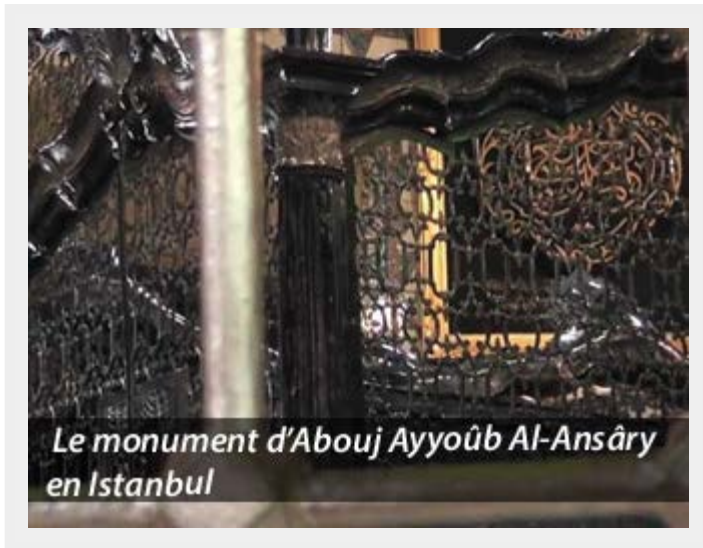
Le prophète, paix et bénédictions sur lui, a montré ainsi une très grande sagesse ; parce que s'il avait choisi de descendre chez l'un des Ansar au lieu d'un autre, il aurait froissé plus d'un, et ainsi, il décida de s'en remettre à Dieu en déclarant :

« Laissez-la aller ; elle obéit à des ordres... »

Par égard pour tous les Ansar et afin de leur épargner toute déception, il s'abstint de faire le choix d'une maison et préféra dire :

« Laissez-la aller ; elle obéit à des ordres... »

Elle s'arrêta enfin d'elle-même devant la maison de Abou-Ayyoub-Al-Ansari, Dieu soit satisfait de lui.



Il y a une année à peu-près j'étais en Turquie. J'effectuai la prière du vendredi dans la mosquée de ce compagnon, en l'occurrence Abou-Ayyoub-Al-Ansari à Istanbul. Savez-vous quel est le lieu de décès de cet honorable compagnon ? En Turquie ! Et

il y a une mosquée en son nom ! C'est vraiment une mosquée bénie par Dieu dans laquelle on ressent une étrange spiritualité. Lorsque je terminai la prière, je visitai le tombeau de cet honorable compagnon et y lus le premier chapitre du Coran. J'eus une sensation qui me toucha profondément. Ce qui m'impressionna le plus, ce fut le profond respect marqué par les nombreux visiteurs qui, une fois la visite terminée, se retirent à reculons au lieu de faire volte-face pour s'éloigner, témoignant ainsi du profond respect qu'ils marquent pour le personnage illustre que Dieu a choisi pour héberger son prophète, paix et bénédictions sur lui. D'ailleurs il existe de très belles anecdotes sur ce compagnon.

Sa demeure est connue pour avoir deux niveaux. Il ne pouvait habiter au-dessus de l'envoyé de Dieu. Ce dernier avait pensé que le premier niveau lui faciliterait les nombreuses visites, aussi avait-il laissé Abou-Ayyoub s'installer au premier étage. La très bonne éducation de ce dernier l'empêcha de coucher au-dessus de l'envoyé de Dieu, chose qui lui occasionna une très grande gêne. Un jour, la jarre d'eau se brisa et laissa couler son liquide. De peur de voir l'eau

couler sur l'envoyé de Dieu, Abou-Ayyoub étendit son unique couverture sur le liquide renversé. Tel est cet honorable compagnon que Dieu a choisi pour héberger le prophète, paix et bénédictions sur lui.

Le prophète ainsi stabilisé à Médine, où se trouvait Aïcha entretemps ? Elle était encore à la Mecque, et le prophète n'avait pas encore consommé son mariage avec elle.

Nous devons savoir quelque chose de très important: que l'acte civil de mariage du prophète et de Aïcha a précédé de quelques années la consommation de cette union. Si on dit que la fiancée est encore jeune et que la différence d'âge entre les deux époux est très importante, on doit savoir que l'acte civil est une chose, et la consommation du mariage est une autre. L'acte civil a été dressé à la Mecque, et le mariage n'a été consommé que bien plus tard à Médine.

Ce n'est qu'une fois stabilisé en cette ville ; que le désordre consécutif à l'événement 'Hégire' passé, que l'envoyé de Dieu dépêcha Zayd-Ibn-Haritha et Abou-Rafa' à la Mecque afin de ramener les siens qu'il y avait laissés. Il les fit accompagner de Abdellah-Ibn-Ariqat comme guide. Ils revinrent avec ses deux filles Fatima et Oum-Kalthoum, sa femme Sawda, Oum-Ayman (la nourrice du prophète dans son enfance) avec son fils Oussama-Ibn-Zayd ; quant à Zaynab, son mari Abu-Al-'As-Ibn-Arrabi' l'en empêcha. Il y avait également avec le groupe Abdellah-Ibn-Abi-Bakr et la mère de Aïcha, sa marâtre, et ses deux sœurs (de Abdellah-Ibn-Abi-Bakr) Aïcha et Asma, cette dernière étant la femme de Zoubayr-Ibn-Al-'Awwam, enceinte d'un garçon, Abdellah-Ibn-Azzoubayr, premier né chez les émigrés à Médine. Le dernier accompagnateur mecquois était Talha-Ibn-'Oubayd-Allah.

L'envoyé de Dieu s'attela ensuite à préparer les demeures de ses deux femmes Sawda et Aïcha afin d'y accueillir les siens. De nos jours, chez le commun des gens, le père de la fille demande au prétendant : « Où va habiter ma fille ? » La

demeure de Aïcha, épouse de l'envoyé de Dieu, paix et bénédictions sur lui ? était une simple pièce exigüe accolée à la mosquée. Ce réduit était si petit qu'il ne pouvait permettre que l'envoyé de Dieu y fasse sa prière alors que Aïcha y était allongée. Ce réduit ne leur permettait que : soit qu'il y fasse sa prière pendant qu'elle se serrait de côté, soit qu'ils y couchent ensemble ; il n'y avait pas assez de place pour qu'il puisse y accomplir sa prière alors qu'elle dormait. Ainsi était le logement de l'envoyé de Dieu, paix et bénédictions sur lui.

Lorsqu'enfin arrivèrent à Médine les proches de l'envoyé de Dieu: ses filles Fatima et Oum-Kalthoum, sa femme Aïcha et sa mère ainsi que leurs accompagnateurs, l'événement remplit de joie ceux qui les attendaient ; c'est ce qui paraît dans une des traditions du prophète lui-même qui dit :

« La place d'un individu est parmi les siens, et la place d'un individu est son foyer. »

L'honorable femme arriva ainsi à Médine et descendit avec ceux de ses proches parmi les accompagnateurs chez son père Abou-Bakr, Dieu soit satisfait de lui. Quelques mois passèrent avant que ce dernier ne s'adresse à son compagnon prophète à propos de la consommation de son mariage avec sa fille, mariage dont l'acte civil avait eu lieu à la Mecque.

Cet acte avait été dressé à la Mecque des années avant l'Hégire, et une fois à Médine, il s'est longuement occupé à préparer la venue des siens alors que Aïcha restait chez son père. Lorsque Abou-Bakr évoqua avec le prophète la consommation du mariage, ce dernier se résolut de le préparer, et les femmes des Ansar commencèrent à préparer la jeune épouse du prophète, paix et bénédictions sur lui.

Quelle est la prise de position de la mère de Aïcha que l'Histoire garde d'elle ?

La mère de Aïcha adopta une position admirable le jour où elle se présenta accompagnée de la jeune mariée, devant l'envoyé de Dieu qui était chez Abou-Bakr. Elle s'adressa à lui en ces termes :

« O envoyé de Dieu, voici ta famille. Dieu te rende grâce en elle et Dieu lui rende grâce en toi. » Ce sont ainsi les meilleurs vœux qu'on présente à l'occasion d'un mariage. « Dieu te rende grâce en elle et Dieu lui rende grâce en toi. ».



Le mariage heureux est celui qui est basé sur l'obéissance à Dieu et sur l'application de la doctrine de son prophète ; et ainsi, Dieu Tout Puissant sème l'amour dans les cœurs des deux époux, les rapproche par une affinité et des liens solides, et leur fait engendrer une bonne progéniture et une descendance vertueuse. Le mariage est une très bonne chose qui porte des fruits. Ses fruits sont les enfants bienfaisants. Lorsqu'un individu décède, ses actes cessent, mais s'il laisse un enfant bienfaisant après lui qui rendra des services aux gens, tous ses bienfaits sont automatiquement répercutés sur le père.

Comment était la demeure choisie par le Prophète pour son épouse ?

Deux amis m'ont rendu visite hier. L'un d'eux a un fils étudiant en sciences théologiques, très ouvert, qui invite les gens à découvrir le sentier du Seigneur. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire : « ce garçon est la chose la plus chère au monde pour son père. »

Pour le mariage du prophète, paix et bénédictions sur lui, la nuit de noces a lieu au domicile du compagnon Abou-Bakr ; ensuite le prophète, paix et bénédictions sur lui, retourna chez lui accompagné de sa jeune épouse. Ce foyer consistait en une pièce érigée dans un angle de la mosquée du prophète, avec des murs en terre cuite, un toit en feuilles de palmier, une simple couche, et quelques ustensiles très modestes. C'est dans un tel foyer que débuta la vie de la jeune mariée Aïcha, Dieu soit satisfait d'elle, et là commença la vie conjugale pleine de sacralités : sacralités de la prophétie et tout le bien accompagnant le message divin.

Je sais personnellement qu'il existe des maisons très luxueuses qui n'abritent aucun bonheur, et des pauvres masures où s'épanouit le bonheur conjugal le plus complet ; ce bonheur conjugal érigé sur l'obéissance à Dieu, tout le contraire de l'échec conjugal reposant sur la désobéissance au Créateur Tout Puissant.

La conclusion :

C'est ainsi que cette mariée, si jeune encore, a occupé une position prestigieuse au sein du foyer de la prophétie, dans la vie du prophète, dans le cours de la mission prophétique, et dans l'histoire de la religion musulmane.



Il est indéniable que tout le monde s'accorde pour témoigner que cette épouse faisait preuve du plus haut niveau de savoir, des connaissances en matière religieuse. Elle était, dans une large mesure, au courant des secrets et des subtilités des règles juridiques. Elle

jouissait d'une haute position en matière de piété et de foi, sans oublier ses connaissances en matière de questions sociales et politiques. Il faut donc savoir que :

« La vie entière constitue une provision, et la meilleure provision ici-bas est une femme vertueuse. »

(Tradition orale tirée du 'jami' assaghir', d'après Ibn-Amrou).

Il s'agit de celle qui :

« Si tu la regardes, elle te réjouit ; si tu la laisses pour un temps, elle te prémunit ; et si tu lui donnes une instruction, elle obtempère. »

(Tradition orale tirée du 'jami' assaghir', d'après Abdallah-Ibn-Salam).

Lorsque Dieu Tout Puissant dit :

« Seigneur, accorde-nous une vertu en ce bas monde, et une vertu dans l'autre monde ; et préserve-nous des supplices du feu. »

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 201).

Les exégètes ont traduit le terme 'vertu de ce monde' comme étant une femme vertueuse.

Ce que je souhaite personnellement à nos jeunes frères non encore mariés, qu'ils invoquent en le sollicitant, Dieu Tout Puissant par cette formule : « Seigneur accorde-nous une épouse vertueuse. »

Une épouse vertueuse constitue l'une des conditions de la réussite dans la vie. Ainsi, lorsqu'un individu demande une femme vertueuse chez laquelle toutes les qualités sont réunies, il réunit une partie des conditions du bonheur dans la vie d'ici-bas.

Nous aborderons dans un prochain exposé la vie de cette illustre femme dans ses relations avec les autres épouses du prophète, Dieu soit satisfait d'elles, et nous verront comment la vie conjugale est un aspect de la vie comblée d'un

individu.

« Celui ou celle qui accomplit une œuvre méritoire en étant croyant, aura une vie comblée. »

(Coran, sourate 16, les abeilles, extrait du verset 97).

Il faut savoir qu'une épouse vertueuse est un des aspects d'une vie comblée.

Louange à Allah, Le Seigneur de l'univers